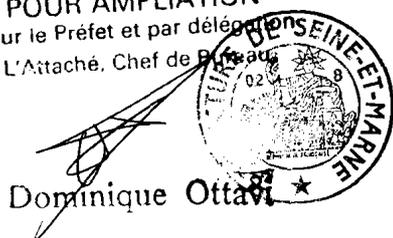


ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de VENEUX LES SABLONS	Délimitation du tronçon							
	Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Nationale 6 SNCF Paris à Marseille SNCF Moret Veneux les Sablons à Lyon		38	+ 620	41	+ 60	2	250	
						1	300	
						2	250	

POUR AMPLIATION
Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau



Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n° 99DAIACV102
en date du 19 MAI 1999
Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

ANNEXE 3 : PLAN

